Zeitschrift: Magazine / Musée national suisse
Herausgeber: Musée national suisse
Band: - (2019)
Heft: 2

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Qu'est-ce que c'est ?

— Énigme —

Indice :
Peu importe comment vous le tournez,
le bonheur tombera en tout cas.

Devinez à quoi pouvait bien servir l'objet représenté sur la photo. Si vous pensez avoir la réponse, écrivez-nous avant le 1er août 2019 à l'adresse suivante :
magazin@nationalmuseum.ch

La solution de l'énigme paraîtra dans le prochain magazine qui sortira en septembre 2019.

Un tirage au sort parmi les réponses correctes vous permettra peut-être de gagner une adhésion annuelle à l'Association des Amis du Château de Prangins. L'association des Amis propose à ses membres de nombreux avantages, dont l'entrée libre au Château de Prangins. Pour plus d'information veuillez consulter :
amisduchateaudeprangins.ch

Vous m'en direz tant !

— Solution de la dernière énigme —

Inutile de se demander de quoi ce « champignon à repriser » a tiré son nom. Il était utilisé pour raccommoder les vêtements. On introduisait ce gros champignon de 11 × 6 cm en bois, Bakélite et métal à l'intérieur du vêtement, souvent une chaussette, afin de placer la partie endommagée sur son chapeau blanc. Une fois le champignon branché, il éclairait le tissu de l'intérieur, facilitant ainsi le travail de reprise – du moins c'est ce qui est inscrit dans le mode d'emploi. Cet outil lumineux en forme de champignon de l'entreprise allemande AEG était fabriqué pendant la Deuxième Guerre mondiale. Si nous sommes assez sûrs de ces informations, nous exprimons quelques réserves sur le fait que Konrad Adenauer, devenu le premier chancelier de la république fédérale d'Allemagne en 1949, serait l'inventeur de cet instrument. Pour autant, il existe des brevets pour d'autres inventions, soit la fabrication d'un pain aux graines complètes et d'une saucisse coupée à la farine de soja, au nom du célèbre homme politique. Le fait que ce champignon électrique était également volontiers utilisé comme lampe baladeuse témoigne du contexte historique. Mais après tout, le détournement de la fonction initiale de cet objet n'est pas si éloigné des coutumes actuelles, puisqu'au XXIe siècle aussi, on utilise comme lampe de poche un appareil conçu à une toute autre fin : le smartphone. Mais ceci est une autre histoire …